

**NOTE DE SERVICE N° 156 /MP MBPE/DGD/DU 29 JUN 2016**

156

Objet : Cérémonie de rupture collective du jeûne musulman

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service, que la cérémonie de rupture collective du jeûne musulman, initialement prévue le **jeudi 30 juin 2016**, aura effectivement lieu le **lundi 04 juillet 2016**, à partir de **18 heures** à l'**Ecole Nationale des Douanes**.

J'invite par conséquent tous les agents musulmans et non musulmans, à prendre les dispositions utiles pour leur participation effective à cette cérémonie de haute portée spirituelle.

Le Directeur Général

Issa COULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National